



RAPPORT D'ACTIVITE 2010

SES REPRESENTANTS

PRESIDENT	Christian BAILLY
VICE PRESIDENT	Gilles ANDREVON
CONSEILLERS	Mireille ANSELMETTI
	Alain CAILLES
	Marc GARZON
	Jean Claude TISSOT ROSSET

LE CONTEXTE

La loi montagne du 9 janvier 1985, intégrée dans le code de tourisme, a confié aux communes et à leurs groupement le rôle d'autorité organisatrice du service des remontées mécaniques, en précisant que l'exécution « est assurée soit en régie par une personne publique sous forme d'un service public industriel et commercial, soit par une entreprise ayant passé à cet effet une convention à durée déterminée avec l'autorité compétente ».

Les difficultés financières de la SEMAS en 2001 suite à plusieurs hivers sans neige, ont contraint les deux communes Faverges et Seythenex à opter pour une régie sous forme EPCI, avec une compétence unique : l'exploitation de remontées mécaniques HIVER/ETE. Le SIVU LA SAMBUY est financé à 97 % par la commune de FAVERGES et à 3 % par la commune de SEYTHENEX.

La station dispose de 4 remontées mécaniques : 1 télésiège 4 places à pince fixe, 2 téléskis à perche débrayables et 1 télésiège à perche fixe et d'un téléluge.

L'hiver, la station propose aux skieurs : 3 pistes noires, 3 pistes rouges, 2 pistes bleues et 1 verte. Elle est plutôt considérée comme un stade de neige car elle n'a pas d'hébergement.

En été, elle propose trois activités :

- la montée en télésiège jusqu'au sommet pour des randonnées avec ou sans guide, un sentier botanique, un parcours jalonné de bornes ludiques, un alpage et une table d'orientation
- une luge d'été
- un salto trampoline.

LES EMPLOIS DU SYNDICAT

Le syndicat a repris le personnel de la SEMAS sous convention des remontées mécaniques pour les postes techniques comme le chef d'exploitation et un technicien de maintenance /dameur et en fonction publique une chargée des finances /régie

Pour faire face à une mauvaise image de la station véhiculée par la liquidation en 2001, le syndicat embauche, en 2005, une chargée de communication & responsable des caisses ainsi qu'un agent de maintenance en renfort de l'équipe technique. Ces deux emplois ont été recrutés en contrat aidé sous convention des remontées mécaniques.

SON PERSONNEL PERMANENT :

TECHNIQUE	
CHEF D'EXPLOITATION	Sébastien GONTHIER
AGENT DE MAINENANCE /DAMEUR	Joël EXHERTIER
AGENT DE MAINTENANCE	Dominique FENOUILLET
ADMINISTRATIF	
ADMINISTRATIF /FINANCES	Christine CISEK
COMMUNICATION/RESP CAISSE	Gaëlle WARCZARECK

SON PERSONNEL SAISONNIER :

En saison d'hiver : trois pisteurs sont recrutés pour 3 mois pour assurer les secours sur la station. Etant des denrées rares, ces emplois sont maintenus même pendant les hivers sans neige. D'après la réglementation, à défaut de ce personnel, la station ne pourrait pas être exploitée. Pour compléter l'équipe, 11 agents de remontées mécaniques assurent la vigie et le contrôle des forfaits et une caissière.

En été, l'exploitation emploie moins d'agents pour assumer la vigie du télésiège, l'animation de la luge du trampoline et une caissière soit 8 personnes.

Tous les saisonniers sont embauchés en contrat « saisonnier » sous convention des remontées mécaniques.

1 - EVOLUTION DE LA STATION PAR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES 4 SAISONS

Le rapport annuel reflète l'activité et le fonctionnement réels du syndicat. La feuille de route 2010 est ambitieuse, basée sur un projet construit avec l'aide d'une étude portant sur :

- le positionnement marketing /approche clientèle,
- l'aménagement du site et de la zone d'accueil et des pistes d'amélioration
- la diversification de l'offre de loisirs hiver/été.

La pratique du ski est la principale ressource économique de la station, mais, en contrepartie, il faut réaliser et exploiter d'importants aménagements pour développer d'autres activités ce qui permettra de palier aux aléas climatiques. Sa faible altitude (1150-1830 m) en fait une station vulnérable vis-à-vis de l'enneigement.

L'orientation prise par le SIVU LA SAMBUY PAYS DE FAVERGES, après les études menées, réaffirme le positionnement de la station vers une clientèle familiale en toute saison. De nombreuses actions ont déjà été engagées en ce sens au cours des dernières années. La station souhaite poursuivre et accentuer le développement touristique à l'adresse des clients prépondérants : familles, enfants et scolaires tout en préservant son identité, soit un lieu préservé d'infrastructures lourdes, respectueux d'un environnement exceptionnel au sein du parc naturel régional du massif des Bauges.

L'objectif principal est de pérenniser et développer l'activité touristique 4 saisons du site de la Sambuy en conservant et améliorant l'outil existant sans créer de gros équipements supplémentaires, hors de capacités financières de la collectivité, ceci dans un souci de maîtriser les charges d'exploitation selon 5 axes principaux :

AXE 1 - Requalifier et renforcer l'offre été

- Pérenniser l'activité ludique phare sur le bas de la station : la luge d'été
- Valoriser la combe de la Sambuy et le chemin d'accès à l'alpage de la Bouchasse accessible depuis le sommet du télésiège
- Proposer une activité aux enfants de - 5 ans.

AXE 2 - Améliorer les conditions d'accueil du public

- Regrouper les caisses hiver/été en front de neige
- Renforcer la signalétique routière depuis la vallée (coté Annecy et Albertville)

AXE 3 - Favoriser l'accueil skieurs débutants et moyens en hiver

- Développer l'espace front de neige
- Améliorer la progression de l'apprentissage par l'aménagement de pistes adaptées hors front de neige.

AXE 4 - Améliorer la mobilité et la signalisation

- Favoriser et développer les transports en commun entre Faverges et la station
- Améliorer le dispositif de renseignements et d'informations de la clientèle sur les conditions de circulation et de stationnement au parking de la Sambuy, dès la traversée de Seythenex.

AXE 5 - Poursuivre les démarches environnementales et de réflexion sur la gouvernance

- Valoriser les démarches effectuées en terme de traitement des déchets vert en collaboration avec la communauté des communes du Pays de Faverges.

- S'inscrire dans une démarche de certification de type ISO 14001 en lien avec les autres stations du massif des Bauges ;
- Réfléchir au système de gouvernance actuel et futur.

Cette stratégie de développement vise à consolider voire améliorer les recettes des meilleures saisons enregistrées et ainsi satisfaire aux obligations financières que le syndicat devra faire face dans les prochaines années.

2 - DEVELOPPEMENT EN COURS

2 -1 Le développement de l'image de la station

Le virage numérique a été pris fin 2009 avec la refonte du site internet plus dynamique et plus fonctionnel pour la mise à jour effectuée en interne.

Des inscriptions ont été faites sur les sites de réseaux sociaux et les sites d'échanges entre consommateurs.

En termes de communication, le syndicat a opéré à quelques changements pendant la saison d'hiver avec :

- la création d'un support vidéo diffusé en continu aux caisses de CARREFOUR MARKET ;
- diffusion d'un reportage sur TV8 MONT BLANC ;
- un partenariat avec HAPPY FM, radio de Reims ;
- une présentation de la station au collègue de Faverges ;
- 2 panneaux d'affichage supplémentaires l'un au carrefour de Marlens et l'autre au stade de foot de Doussard ;
- présence sur le site lac d'Annecy Massif des Aravis ;
- des mises à jour d'information relative à la station sur les sites spécialisés comme : ski info, skipass, météo des neiges, wikipédia, station2ski....

2 -2 Le partenariat

Des conventions ont été mises en place entre les hébergeurs et la station pour la revente de nos forfaits hiver

2-3 Recherche de subventions

Le syndicat a sollicité des aides financières pour ces projets

ACTIONS	CONSEIL REGIONAL	CONSEIL GENERAL	CIMA POIA
Remplacement de luge d'été	140 000	305 000	65 000 (FEDER)
Aménagement de la combe de la Sambuy		30 000	12 000 (FNADT)

3- DEVELOPPEMENT A DIVERSIFIER

3 -1 Modification d'activités d'été

1/ LUGE

Courant novembre, le démontage de l'ancienne luge a été effectué pour la partie inox par le personnel technique de la station afin de réduire le coût.

La STE BASSO a procédé à l'enlèvement de la structure en fibro ciment contenant de l'amiante selon la réglementation en vigueur et la remise en état du terrain.

Un investissement de grande ampleur sera budgétisé en 2011.

Un marché public a été lancé en septembre pour que les travaux de réalisation commencent à partir d'avril 2011 sur le site, la fin des travaux est fixée au 17 juin pour démarrer une exploitation d'été dans des conditions optimales.

L'objectif après l'installation du nouvel équipement, est d'augmenter de 20 % le niveau de fréquentation et donc des recettes enregistrées lors des meilleures années. (50 000 € à ce jour) pour atteindre un montant de 72 000 €. Il convient d'ajouter que la luge dans sa nouvelle configuration n'entraînera pas de charges de fonctionnement supplémentaires.

2/ TRAMPOLINE

Cet équipement a été acquis en 2007, en remplacement de l'activité BDD
C'est une activité qui est excédentaire de 2 967.79 € pour 2 mois de fonctionnement.

3-2 Renforcement de l'activité d'hiver

1 / Complément d'activité avec la luge d'été

La luge sera une activité complémentaire par rapport au ski, celle-ci sera mise en place pendant les animations, en fin de journée, les après midi des vacances scolaires et les week end.

Pour les saisons sans neige, elle compensera l'activité ski.

4- REMPLACEMENT ET DEPLACEMENT DES ARMOIRES ELECTRIQUES

4-1 Description de l'installation

Les armoires électriques de commande du télésiège de la Sambuy ont été installées et câblées en 1989 par le constructeur POMA en collaboration avec la société ERA pour la partie schéma électrique.

Elles intègrent deux technologies de gestion de la commande : le relayage et la partie automate.

Les différentes interventions depuis 1989 ont eu pour but :

- de réduire le nombre de pannes d'origine électrique
- d'améliorer le confort d'utilisation de l'appareil

4-2 Problématiques actuelles

Les armoires électriques sont sujettes aux problématiques suivantes :

- Obsolescence de l'automate et du variateur → en service depuis 22 ans, ces deux versions de matériel ne sont plus commercialisées et une recherche pour de l'occasion nécessiterait un temps d'immobilisation conséquent.
- Endommagement par la foudre des composants électriques de la gare du télésiège et notamment du transformateur du SIVU (remplacé à 3 reprises depuis 1997).
- Au niveau technologique, la constitution de l'armoire électrique manque de cohérence et pose des problèmes de compatibilité suite aux modifications effectuées par les différents intervenants au fur et à mesure des interventions.
- Risques de pannes sur les équipements électriques, installés à l'intérieur de la gare, générés par les vibrations de l'installation, les variations de températures ainsi que par l'humidité.

4-3 Objectifs

- ✓ Fiabiliser et améliorer la gestion des trains de sièges,
- ✓ Augmenter le taux de disponibilité de l'installation avec la réduction des risques de panne sur les éléments vitaux par la correction des problématiques listées dans le §2,
- ✓ Accroître la sécurité des usagers lors des phases d'embarquement et de débarquement,
- ✓ Faciliter la maintenance et améliorer la sécurité des travailleurs,
- ✓ Permettre de réaliser les inspections annuelles sans utilisation de charges (hormis lors de la première utilisation pour étalonnage)

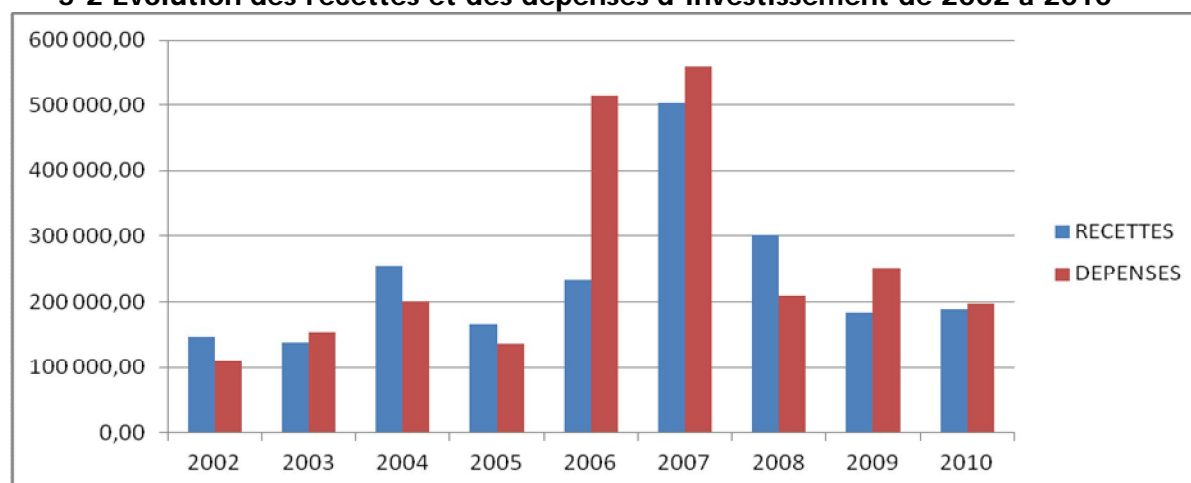
4-4 Coûts

Le coût estimatif de remplacement des armoires électriques est de 125 000 € HT (charge de fonctionnement)

5 - FINANCES (voir compte administratif - annexe 1)

5-1 Evolution des résultats de 2002 à 2010 (voir annexe n °2)

5-2 Evolution des recettes et des dépenses d'investissement de 2002 à 2010

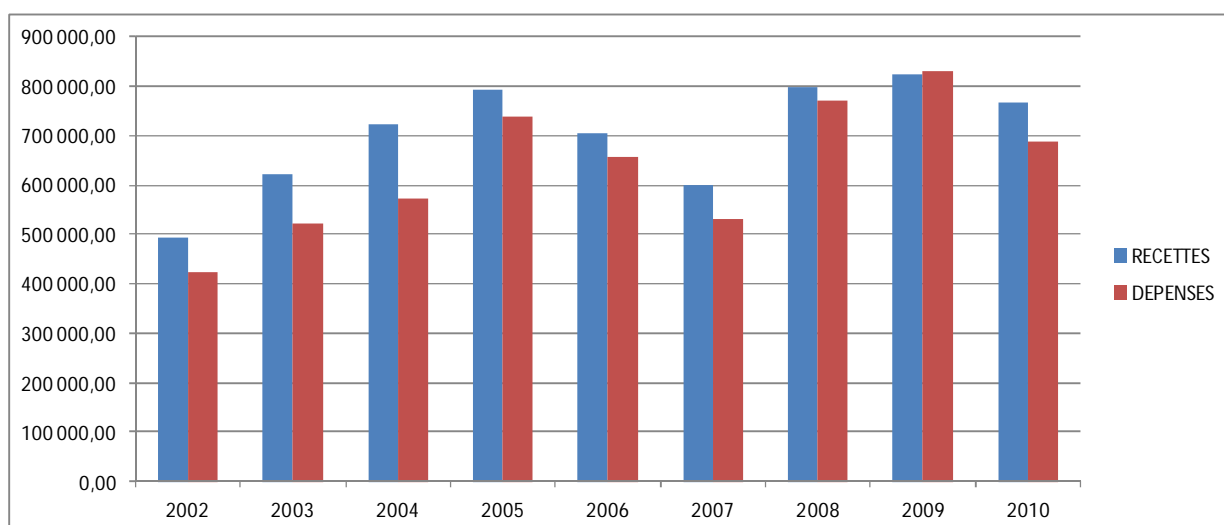


5-2 Investissement 2010

La plupart des équipements sont vieillissants, ils génèrent peu de recette d'amortissement en 2010, le syndicat a peu investi pourtant un déficit a été constaté de 8 700 €. Les investissements de l'année ont été :

IMMOBILISATIONS	MONTANTS
Eude	9 800.00
Géomètre (Iuge)	4 951.00
Ventilation aérothermique	992.00
BAPQIA (Iuge)	1 570.99
Module parcours découverte	3 206,00
Matériel de secours	13 089.00
TOTAL	33 608.99

5-4 Evolution des recettes et des dépenses de fonctionnement de 2002 à 2010



5-5 les dépenses de fonctionnement

Les dépenses courantes les plus importantes concernent :

- l'article 6068 autres matières et fournitures

Cette année, le changement des tenues a entraîné une dépense de 11 403 ,63 € et l'achat de petit matériel de secours d'un montant de 2 699,06 €.

- l'article 61558 entretiens et réparations des équipements.

L'emploi de fournisseur unique par rapport aux équipements et véhicules ne favorise pas la concurrence, la station subit souvent les augmentations sur les achats de fournitures et les interventions (exemple : POMA)

La réglementation de plus en plus sévère oblige la station à :

- modifier les équipements,
- à acquérir de nouveaux panneaux de signalisation,
- Faire intervenir des organismes de contrôle pour valider les équipements

Les équipements vieillissants demandent de plus en plus d'entretien et de remplacement de pièces.

- l'article 6228 indemnités de stage

Cette année, le syndicat a accueilli une stagiaire du 14 décembre 2009 au 30 juin 2010
Le sujet traité était l'organisation et la promotion de la station de la Sambuy

Des dépenses élevées induites par l'activité, les articles :

- 6238 : publicités ;
- 6281 : cotisations Domaine Skiable de France calculées sur le CA de l'année précédente ;
- 627 : frais de commissions calculé /recettes CB et ANCV ;
- 6288 : remboursements assurance en fonction des carrés neige souscrits à la station ;
- 637 : taxe /les remontées mécaniques du Conseil Général, représente 2 % du chiffre d'affaire des remontées mécaniques ;

Ainsi que le chapitre 012 charges de personnel

Dépenses de personnel des métiers de la montagne sous convention des Domaines Skiabiles de France, bénéficient d'un régime indemnitaire comprenant primes d'équipement, de langue et de panier pour les repas.

5-6 les recettes de fonctionnement

1 / Recette d'exploitation : 328 752.08 € (3^e meilleures années depuis 2002)

Une bonne saison d'exploitation n'implique pas un résultat excédentaire.

2 / Participation des communes : 366 492.94 €, constante depuis 2002

Depuis 2002, les communes de Faverges et Seythenex ont participé au budget du syndicat à hauteur de 365 000 € remboursement des emprunts SIVOM inclus.

La gestion en régie des remontées mécaniques implique une prise de risque financier. Les charges de gestion augmentent souvent en fonction des recettes d'exploitation, elles sont souvent liées à la casse ou l'usure du matériel qui est très sollicité sur une courte durée. Les aléas climatiques pèsent aussi sur les produits d'exploitation, et la participation communale reste alors déterminante.

6-BILAN HIVER / ETE (voir BILAN HIVER annexe 3 - BILAN ETE annexe 4)